

FICHE PROJET  
PROGRAMMATION

**Comité de programmation du 13.12.2016,  
Programme Leader  
CP n° 6-2016  
Mende**

**Intitulé du projet : Acquisition matériel scénique**

Maîtrise d'ouvrage :

Association Scènes Croisées de Lozère

Coordonnées :

13 boulevard Britexte – BP 95 – 48003 MENDE Cedex – 04 66 65 75 78

*Ce projet s'inscrit dans le fiche action n° 3*

*« Soutenir les initiatives locales favorisant un cadre de vie de qualité et durable »*

*Et dans l'objectif opérationnel*

*« Créer des conditions d'accueil favorables à travers une offre territoriale durable et dynamique (notamment culturelle, sportive, de loisirs et des services) pour maintenir la population »*

*« Structurer l'offre culturelle, sportive et de loisirs à fort potentiel d'emplois sur le territoire »*

*Et dans les types d'opérations*

*« Soutien à la création et l'aménagement d'équipements culturels, sportifs et de loisirs »*

Description du projet :

Objectifs :

- Compléter les infrastructures artistiques et culturelles sur le territoire du GAL Terres de vie en Lozère,
- Conforter le projet artistique et culturel de Scènes croisées de Lozère,
- Renforcer l'accueil et la valorisation du travail des artistes accueillis,
- Développer un nouveau service en direction des artistes, des partenaires culturels du territoire, des professionnels de la grande région et des régions frontalières et de la population locale.

### Contenu de l'action :

Le projet vise à aménager techniquement un lieu dédié de fabrique artistique à Mende. L'atelier des songes est un nouvel espace de répétitions et de création artistique pour des compagnies de théâtre, danse, musique et cirque en recherche d'espaces de création. Il est géré par Scènes Croisées de Lozère dans le cadre du projet artistique et culturel 2015 – 2017. A terme, son fonctionnement pourrait approcher celui d'une fab-lab à vocation artistique.

Cet espace de travail est ouvert ponctuellement au public à travers des rencontres, des sorties de résidence, des stages, des lectures et des ateliers en lien avec les artistes accueillis ou vivants sur le territoire dans le cadre des activités de l'association.

Cet aménagement consiste à la réalisation d'investissement en matériel scénique et technique visant à améliorer l'accueil des compagnies dans ce nouvel espace. Ce matériel technique et scénique est entièrement amovible et constitue une base pour permettre aux compagnies de travailler. La particularité de cet espace est qu'il permet aux compagnies de travailler dans la durée (de 1 semaine à 2 mois). La durée des accueils nécessite de disposer d'un équipement technique minimum (coût de location prohibitif). Ces équipements techniques seront mutualisés entre toutes les compagnies accueillies sur le lieu. Entièrement démontable il peut être implanté dans un autre site, en fonction de l'évolution du projet. Il permettra aux équipes accueillies de bénéficier des conditions techniques minimales pour travailler et répéter leur future création. L'aspect amovible du matériel permet de limiter l'impact sur l'environnement et de mutualiser son utilisation.

### Résultats attendus :

Finaliser l'aménagement technique du lieu en fonctionnement depuis janvier 2016.

Améliorer la fonctionnalité du lieu et son potentiel d'accueil des compagnies et du public.

Contribuer au développement des propositions artistiques et culturelles sur le bassin de vie Mendois tout en travaillant avec l'ensemble du réseau des partenaires culturels de scènes croisées de Lozère.

Développer l'attractivité et la notoriété du territoire par l'accueil de compagnies et d'artistes qui de par leurs activités communiquent en direction d'un large public (professionnels, publics, institutionnels) et se déplacent beaucoup en France et à l'étranger.

Améliorer le travail artistique des compagnies et le travail partenarial entre les acteurs culturels.

Le matériel consiste en une structure d'accroche (pied et pont scénique) ainsi qu'en un kit son et lumière. L'ensemble permet à une compagnie d'avoir une autonomie technique.

### Lieu d'implantation :

L'atelier des songes se situe à Mende - 7 rue de la combe

## Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant TTC en €	Co-financement	Montant en €	Taux
Acquisition matériel scénique	34 966,61	Conseil régional Occitanie	13 000,00	37,18 %
		FEADER	14 973,29	42,82 %
		Autofinancement	6 993,32	20 %
<b>Total</b>	<b>34 966,61</b>	<b>Total</b>	<b>34 966,61</b>	<b>100 %</b>

## **Le comité technique du 27 septembre 2016 :**

### Remarques :

Le comité technique demande s'il existe des mutualisations et la manière dont elles sont articulées ? Le projet concerne-t-il de la mutualisation d'un équipement ou bien de la mise à disposition d'un équipement ?

Afin de conforter les liens entre les acteurs partenaires (groupes etc.) pour l'utilisation de l'équipement, le comité technique pense qu'il est nécessaire de préciser les conditions des partenariats mais aussi d'établir des conventions de partenariat pour conforter les liens entre les acteurs.

Le comité trouve intéressant l'idée d'avoir un équipement mobile. Il souhaite connaître le public qui sera susceptible de bénéficier de cet équipement. Il souhaiterait également en savoir plus sur le déplacement du matériel (l'organisation, la gestion, le démontage du matériel ?) : comment le matériel peut-il être déplacé ? Le matériel pourrait-il être prêté à d'autres associations ?

Une interrogation est émise par les membres du comité, ne s'agit-il pas d'un renouvellement de matériel existant ?

Il s'agit d'un espace qui sera ouvert au public, de ce fait, le comité technique demande à ce que le porteur de projet vérifie la conformité de son projet avec les normes d'accueil au public (établissement recevant du public).

### Notation du comité technique (cf. annexe 1 : grille de sélection) :

le comité technique note à hauteur de **20/ 20 pour le respect des indicateurs** et à hauteur de **11,25/ 20 pour la cohérence du projet avec la stratégie du GAL.**

### Avis du comité technique :

Le comité technique émet un **avis favorable** au projet. Cependant, cet avis est **sous réserve** de compléments d'informations : les normes d'accueil du public seront-elles respectées ? Comment s'articule les partenariats / les mutualisations et avec qui ? Quelle sera la gestion et l'organisation du matériel déplaçable (comment le matériel pourrait-il être transporté) ? S'agit-il d'un renouvellement ou d'une acquisition de matériel ?

## Evolution du projet suite à la pré-instruction de la région et aux remarques du comité technique :

Note complémentaire du porteur de projet (cf. annexe 2).

### **Le comité de programmation pour opportunité du 21 novembre 2016 :**

Le porteur de projet précise que « l'atelier des songes » est un espace qui fonctionne depuis décembre dernier même s'il manque du matériel scénique. Il s'agit d'un lieu de création et non d'un lieu de diffusion. Des compagnies sont accueillies sur des périodes longues, parfois jusqu'à 3 mois.

Suite au questionnement sur les partenaires du réseau, le porteur de projet indique que l'association Scènes Croisées de Lozère a des partenaires sur l'ensemble du territoire notamment sur : Langogne, le Bleygard, Mende etc. Il ajoute que les partenaires demandent à voir les spectacles avant leur diffusion.

Suite à une demande d'information complémentaire sur le lieu, il est précisé que l'atelier des songes est un lieu qui appartient à un privé et que l'association paie une location.

Un souhait est exprimé par le porteur de projet sur la pérennité du projet mais il indique qu'il s'agit actuellement d'une expérimentation sur 3 années. Le matériel est déplaçable au cas où le projet doit changer de lieu si l'expérimentation ne fonctionne pas.

### Notation du comité de programmation pour opportunité :

- 20/20 pour le respect des indicateurs
- 15,83/20 pour la cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère

### Avis du comité de programmation pour opportunité :

Le comité de programmation donne un avis d'opportunité favorable au projet.

## Annexe 1 : Grille de sélection

### Grille d'analyse et de sélection des projets présentés sur le LEADER - Fiche action 3

#### "Acquisition de matériel scénique"

Respect des indicateurs (0 ou 10)				
Indicateurs de la fiche action		Notation		Remarques
Nombre d'équipement culturel, sportif ou de loisirs créés, aménagés ou étudiés : 6 / Nombre d'action de promotion : 10 / Nombre de services à la personne créés ou aménagés : 3	<b>Le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (indicateurs) le montant du projet ne permet pas d'atteindre les objectifs de la fiche action (0), le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (10)</b>	10	/10	Le montant LEADER sollicité est de 14 973,29 €. Ce montant permet d'atteindre les objectifs fixés pour l'indicateur "Nombre d'équipement culturel, sportifs ou de loisirs créés : 6" puisque le montant moyen Leader qui permet d'atteindre cet objectif est d'une moyenne de 13 000 €.
<b>Coef.8</b>	<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>/ 80</b>	
<b>TOTAL respect des indicateurs</b>		<b>20</b>	<b>/ 20</b>	

Qualité du projet				
Périmètre / échelle / objectif (0 / 5 ou 10)		Notation		Remarques
	Le projet rayonne sur le périmètre d'une commune (0), <b>le projet rayonne sur le périmètre d'au moins 3 communes (5)</b> , le projet est porté/rayonne à l'échelle du périmètre d'un EPCI du territoire ou d'une commune nouvelle (10)	5	/10	Le projet vise à accueillir des groupes / compagnies ou projets issus de plusieurs communes du territoire lozérien. Sur le territoire de l'association Terres de vie en Lozère on peut citer Mende, Allenc, Lanuéjols, Chanac... Communes où sont installées des compagnies ou artistes professionnels.
<b>Coef.0,40</b>	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>/ 4</b>	

Principes de priorité		Critère de priorité (0 / 5 ou 10)		Notation		Remarques
Valorisation des ressources locales	<i>Le projet :</i>					
	<b>S'appuie sur les ressources locales (par exemples filières pierre/bois, clause sociale, autres) le projet ne fait pas référence aux ressources locales (0), le projet fait référence à au moins 1 ressource locale (5), le projet a pour objet la valorisation d'e plusieurs ressources locales (10)</b>		NC	/ 10		NC
	<b>Relève d'une certaine forme de mutualisation (de ressources, de compétences, autres) le projet ne fait pas référence à la mutualisation (0), le projet fait référence à 1 mutualisation (5), le projet fait référence à 2 ou plusieurs mutualisation (10)</b>		5	/ 10		L'espace et le matériel scénique servira à l'ensemble des compagnies ou groupes qui viendront travailler à l'atelier des songes. C'est en ce sens qu'il y a une mutualisation de cet espace et de ce matériel au bénéfice de toutes les compagnies ou groupes.
<b>Valorise le patrimoine et les savoirs faire locaux (par exemple : technique traditionnelle, restauration d'un petit patrimoine bâti, autres) le projet ne valorise aucun patrimoine et savoir-faire local (0), le projet valorise 1 patrimoine ou savoir-faire local (5), le projet valorise au moins 2 ou plusieurs patrimoines ou savoir-faire locaux (10)</b>		NC	/ 10			NC
<b>Coef.0,20</b>	<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>/ 2</b>		

Dimensions environnementales du projet	<i>Le projet prend en compte les problématiques environnementales suivantes :</i>			
	<b>La prise en compte des ressources en eau et des énergies</b> <i>le projet ne fait pas référence à la problématique d'économies en eau et en énergie (0), le projet fait référence à la problématique des économies en eau et en énergie (5), le projet comporte un poste de dépense spécifique aux économies en eau et en énergies (10)</i>	NC	/ 10	NC
	<b>Le respect de l'environnement (cf. charte d'engagement éco évènement)</b> <i>le projet ne fait pas référence à cette charte (0), le projet s'engage sur au moins à 5 critères de la charte (5), le projet s'engage sur plus de 5 critères de la charte (10)</i>	NC	/ 10	NC
<b>Coef.0,20</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>/ 0</b>	
Dimensions partenariales du projet	<i>Le caractère partenarial du projet se manifeste par :</i>			
	<b>La mobilisation de divers partenaires</b> <i>le projet ne mobilise aucun partenaire externe au porteur de projet (0), le projet mobilise au minimum 2 partenaires (5), le projet réunit des partenaires dont les relations sont fixées dans le cadre d'une convention de partenariat (10)</i>	10	/ 10	Chaque accueil de compagnies à l'atelier des songes fait l'objet d'une convention spécifique précisant les modalités de travail, les responsabilités et assurances. Scènes Croisées de Lozère passe avec chaque partenaire des conventions de partenariat relatives aux actions mises en place en commun.
	<b>Un projet qui s'inscrit dans le temps et sur le territoire</b> <i>le projet n'a aucun lien avec les acteurs du territoire (0), le projet est en lien avec 1 partenaires local et s'inscrit dans la durée (5), le projet est en lien avec plusieurs partenaires locaux et s'inscrit dans la durée (10)</i>	10	/ 10	Les partenaires sont à la fois les bénéficiaires du lieu (les compagnies ou artistes. Cf. case périmètre) et le réseau des partenaires de scènes croisées comme ; le service culturel de la ville de Mende, Détour du Monde, Les fadarelles, l'Arentelle, Rudeboy crew, la ligue de l'enseignement, les foyers ruraux de Pourcharesses, de la Borne, de Langlade...
<b>Coef.0,30</b>	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>/ 6</b>	
Impact sur le maintien et l'accueil de population	<i>Le projet contribue à la stratégie d'accueil et de maintien de population portée par l'association Terres de vie en Lozère par :</i>			
	<b>Une action qui est en faveur de du maintien et de l'accueil de populations</b> <i>le projet ne fait pas référence au maintien et à l'accueil de population (0), le projet fait référence au maintien et à l'accueil de population (5), le projet a pour objet principal le maintien et l'accueil de population (10)</i>	10	/ 10	Le projet peut permettre le maintien de la population et de l'accueil d'une nouvelle population
	<b>La contribution à une bonne connaissance du territoire et de ses ressources</b> <i>le projet ne fait pas la promotion du territoire et de ses ressources (0), le projet fait en partie la promotion du territoire et de ses ressources (5), le projet a pour objet principal la promotion du territoire et de ses ressources (10)</i>	10	/ 10	La promotion du territoire et des ressources sera faite par l'accueil des groupes et des résidences d'artistes
<b>Coef.0,50</b>	<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>/ 10</b>	

<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>/ 24</b>
<b>TOTAL QUALITE DU PROJET</b>	<b>15,83</b>	<b>/ 20</b>

Respect des Indicateurs	20	/ 20
Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère	15,83	/ 20

***Les dossiers n'ayant pas acquis au minimum 10 points sur 20 pour le respect des indicateurs et pour la cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL devront être retravaillés***

### Annexe 2 : Note complémentaire du porteur de projet

Suite aux observations formulées par le comité technique concernant le dossier d'équipement en matériel scénique de l'atelier des songes, vous trouverez ci-dessous les précisions demandées. Par ailleurs et en complément, nous vous joignons un dossier complet de présentation de l'atelier des songes.

Scènes Croisées de Lozère ne dispose d'aucun matériel scénique. Depuis 2006, l'association s'est séparée du Parc de Matériel dont elle disposait au bénéfice de l'association Parc départemental de Matériel Culturel qui assure depuis cette date, des prestations techniques pour l'ensemble des acteurs culturels du département. Il ne s'agit en aucun cas de renouvellement d'un matériel existant.

L'atelier des songes est aujourd'hui installé dans des locaux loués par scènes croisées de Lozère à un particulier. Il s'agit de conduire une première expérimentation de préfiguration sur 3 ans avant d'engager un projet pérenne d'investissement plus global. C'est pour cette raison que nous indiquons dans notre demande que le matériel scénique est entièrement amovible. Au cas où le projet final s'implanterait sur un autre site ou si l'expérimentation au regard de l'évaluation qui en sera faite, devait s'arrêter, le matériel pourra resservir et cet investissement ne sera pas perdu.

Le matériel scénique servira à l'ensemble des compagnies ou groupes qui viendront travailler à l'atelier des songes. C'est en ce sens qu'il y a bien une mutualisation de ce matériel au bénéfice de toutes les compagnies ou groupes. Sur la période, on peut estimer à plus de 30 compagnies ou groupes le partage de l'espace et du matériel.

Chaque accueil de compagnies à l'atelier des songes fait l'objet d'une convention spécifique précisant les modalités de travail, les responsabilités et assurances. Par ailleurs, scènes croisées de Lozère passe avec chacun de ses partenaires des conventions de partenariat relatives aux actions mises en place en commun.

Enfin, concernant les normes d'accès au public, une étude est en cours à ce sujet afin d'évaluer les travaux à engager. Au regard des conclusions de celle-ci il sera étudié quelle suite l'association souhaitera donner sachant que celle-ci n'est pas propriétaire du bâtiment.

Toutefois, au regard du projet, la question d'une accessibilité au grand public n'est pour nous pas prioritaire. Il ne s'agit pas de créer un nouveau lieu de diffusion sur le territoire, mais bien un espace de travail pour des compagnies qui, de manière très ponctuelle, est ouvert à des publics invités constitués principalement du réseau de partenaires culturels de scènes croisées en Lozère et de professionnels du spectacle vivant.



# L'Atelier des songes

Lieu d'art, de rencontres et de transmission



## Dossier de présentation



## Un atelier pour fabriquer, un foyer pour accueillir

Le besoin s'est fait sentir, après 15 ans d'itinérance, de s'installer provisoirement dans ce local de la rue de la combe à Mende.

Si l'itinérance et la présence artistique dans les territoires de Lozère restent notre projet, nous avons souhaité expérimenter un nouvel ancrage.

Non pas pour nous enfermer, bien au contraire, mais pour mieux accueillir.

Pour accueillir les artistes avec qui quotidiennement nous travaillons, nos partenaires en Lozère avec qui nous échangeons, les publics, qui viennent assister aux représentations que nous organisons, les amateurs, les élèves avec qui les artistes pratiquent et transmettent tout au long de l'année.

A l'atelier des songes les artistes résidents viendront créer des œuvres que nous donnerons à voir, plus tard, une fois achevées. Un foyer de créateurs en somme. Dans l'esprit d'une *fab lab* comme on dit aujourd'hui.

Nous y accueillerons des jeunes artistes parce que nous aimons cette liberté, cette générosité, cette fragilité, cette énergie, cette inventivité fulgurante qui traverse les plateaux du théâtre d'aujourd'hui.

L'atelier des songes sera ouvert aux artistes qui abordent les questions politiques et sociétales qui occupent nos pensées, qui font débats, qui habitent nos esprits et que cette relecture, ce point de vue poétique, littéraire, sensible pourraient éclairer de songes.

Nous accueillerons aussi à l'atelier des songes, les rêveurs et les « songes debout ». Nous ouvrirons les portes des créations en chantier et nous organiserons des rencontres avec les artistes de la saison. Il y aura des stages, des ateliers...

Il y aura de la joie, de la pensée, de l'art et du rêve... De la vie, en somme !

# Un lieu de répétitions pour des compagnies de spectacles vivants

Pensé comme un espace dédié à la création, il permet aux compagnies de s'installer durablement, d'une semaine à 2 mois.

Doté d'un espace de travail de 144 m<sup>2</sup>, d'un espace d'accueil public, d'une cuisine et d'un bureau, il permet ainsi à une compagnie de travailler dans de bonnes conditions.

C'est un lieu complémentaire des autres équipements disponibles sur le territoire de par ses dimensions et du fait d'une utilisation possible dans la durée, ce qui est rarement le cas pour un théâtre.

Nous accueillons tous projets de créations relevant des disciplines du spectacle vivant ; musique, danse, théâtre, cirque.

Un accueil privilégié est réservé à la compagnie Interstices, artistes associés à Scènes croisées de Lozère, qui bénéficie d'un accès prioritaire pour ces créations, (3 mois/an environ).

Pour les autres compagnies, nous répondons au gré des demandes et en fonction des disponibilités.

Trois types d'accueils sont proposés :

- **Un accueil en résidence :** nous prenons en charge les frais de transports, d'hébergements, de restauration ainsi que le salaire des artistes. Il s'agit de compagnies qui bénéficient d'un soutien en coproduction de notre part. En 2017, 3 compagnies en bénéficieront ; Interstices, la Zampa et Ak entrepôt.
- **Un accueil accompagné :** nous aidons la compagnie par la prise en charge des frais de transports, d'hébergements et de restauration.
- **La mise à disposition du lieu :** l'espace de travail est simplement mis à disposition de la compagnie.

Chacun des accueils de compagnie est formalisé dans le cadre d'une convention.

## Un lieu de rencontres avec les artistes :

Au fil de l'année et en fonction du désir des compagnies et des artistes, des temps de rencontres sont organisés en direction du public, des partenaires lozériens de la saison de scènes croisées de Lozère et plus largement des professionnels.

Ces temps de rencontres, autour d'un projet en cours de travail, permet notamment à nos partenaires de programmation de découvrir in-situ des artistes que nous souhaitons diffuser les saisons d'après une fois que le spectacle sera terminé.

Ces rendez-vous ont été rassemblés sous l'appellation, Port du casque obligatoire.

## Un lieu de sensibilisation et de transmission :

Scènes Croisées accompagne sa programmation de spectacles, d'actions de sensibilisation et de médiation. Ces actions peuvent prendre la forme d'ateliers de pratique, de conférences, de débats... En direction d'un public cible (les jeunes) ou du tout public.

Cet espace nous permet également d'organiser des journées de formation sur des thématiques particulières, comme par exemple l'éducation artistique et culturelle, en lien avec des publics spécifiques.

Enfin, cet espace permet l'accueil de stages de pratique artistique, le temps d'un week-end ou à l'occasion des vacances scolaires.

## Situation et photos :

7 rue de la Combe – 48 000 Mende



## L'espace de travail :

